2 frs

ALGERUSALEM

L'ALGERIE TERRE JUIVE

Leçons d'histoire algérienne d'un Rabbin à son fils

ALGER

—

1937

Brochures recommandées

Isaac Blumchen :

LE DROIT DE LA RACE SUPERIEURE........ 2.50

A NOUS LA FRANCE !........................ 2.50

LE TALMUD,
loi d'Israël.................................... 1.50

LE COMMUNISME,
instrument des Juifs..........................—1.00

LES JUIFS AU POUVOIR..................... 1.50

LES JUIFS EN U.R.S.S. 3.00

En vente à « LA LIBRE PAROLE » d'Alger

(*Adresser montant — plus* 15 % *pour le port — au nom de :*
M. H. Coston, 8, *rue Tirman, Alger*)

ALGERUSALEM

Première leçon

La France est désormais à nous.
La République, c'est nous...
La France est aujourd'hui l'épée et le bouclier d'Israël.

Isaac BLUMCHEN.

Mon fils,

L'Algérie est un territoire situé au nord de l'Afrique entre la Tunisie et le Maroc, et baigné par la Méditerranée.

Les hommes qui, en grande majorité, habitent cette contrée sont des Arabes et des Kabyles ; ceux qui gouvernaient l'Algérie avant 5590 (1830 de l'ère des Chrétiens maudits) étaient Turcs ; aujourd'hui ce sont les Français qui, depuis la conquête, « président » aux destinées de ce pays. Mais, c'est nous, Juifs, qui régnons et commandons en Algérie, où Chrétiens et Musulmans nous obéissent, nous servent, nous enrichissent.

*
**

Nous ne sommes pas très nombreux, 60.000 tout au plus — sans compter, évidemment, les innombrables bâtards que nos frères ont fait aux femmes des goym. (1)

Mais notre sens pratique et notre grande expérience des hommes nous ont permis d'accéder, sans trop de mal, aux positions importantes.

Avant d'y revenir, mon fils, je vais te faire un court historique des événements qui précédèrent et amenèrent le conflit qui mit aux prises le gouvernement français de l'époque et la Régence, gouvernement du Dey, vassal du Sultan de Turquie.

*
**

Alger et la France entretenaient depuis François Ier d'excellentes relations. Il y eut bien quelques accrochages, comme la canonnade d'Alger en 1683 et 1688, mais ça n'était pas très sérieux. La France ne songeait nullement à prendre Alger.

Tandis que l'Europe se coalise contre la France républicaine, en 1793, le Dey d'Alger reconnaît le gouvernement nouveau et lui jure amitié. Lorsque, menacée par le général Bonaparte en Egypte, la Turquie força Mustapha-Pacha à déclarer par deux fois la guerre, le Dey ne le fit qu'à contre-cœur. « Si la flotte ottomane, écrivait-il « même à Bonaparte, fait voile vers ces parages et si vous en avez « avis, comme vous êtes actuellement considéré en ennemi, il faut

---

(1) *Goym* signifie non-Juifs.

« préparer un certain nombre de vaisseaux de guerre pour prendre « et brûler tout ce qui viendra vers vous... Que ces paroles et cette « lettre soient toujours un profond secret entre nous. » (1) A quoi le Premier Consul répondait, la paix établie : « Des raisons politi- « ques vous ont forcé la main, mais le passé est le passé. » (2).

Ce furent nos coreligionnaires de l'époque qui brouillèrent la France avec le Dey. Les goym connaissent l'affaire des fourrages de la cavalerie de l'armée d'Egypte, que nos frères d'Alger avaient fourni à Bonaparte. Mais très peu d'entre eux connaissent l'épisode du prêt d'un million de francs SANS INTERET (a-t-on vu ça !), consenti en 1796 au Directoire par le Dey Hassan.

La première République avait plus de chance avec ce despote barbaresque que la Troisième avec nos *Rothschild*, nos *Dreyfus*, nos *Finaly* et nos *Lazare* qui lui avancent des milliards moyennant bon *Finaly* et nos *Lazare* qui lui avancent des milliards mais seulement moyennant bon intérêt.

***

C'est avec les blés d'Algérie que purent être ravitaillés les départ- achats de grains étaient faits par l'intermédiaire de la « *Cie d'Afrique* », puis par l'« *Agence Nationale* », qui étaient les gérantes des concessions françaises dans la Régence d'Alger. Cela portait tort au commerce de nos frères israélites qui auraient bien voulu traiter directement avec le gouvernement français. Grâce à l'action intelligente de notre coreligionnaire *Ceefbeer* — qui avait réussi à faire voter par la Constituante l'émancipatioon de nos frères campés en France — la Convention, puis le Directoire, délaissant ces deux compagnies françaises, chargèrent des achats de grains deux Juifs, originaires de Livourne (Italie), installés à Alger : nos frères *Bacri* et *Busnach*, que notre communauté avait reconnu pour chefs.

M. Esquer, un goy, nous donne quelques renseignements sur ces derniers, renseignements peu flatteurs, du point de vue chrétien, mais infiniment satisfaisants pour nous fidèles du *Talmud* :

Michel Coen Bacri, dit Ben Zahout, chef d'une maisoon de com-

(1) 13 avril 1801.
(2) 24 novembre 1801.

merce de Livourne, avait ouvert, vers 1770, un comptoir à Alger. Après des débuts modestes, l'établissement prospéra lorsque le fils aîné, Joseph, se fut associé en 1783 avec trois de ses frères, Mardochée, Salomon et Jacob, et avec son propre fils David, puis avec son beau-frère et compatriote Neftali Bou Djenah ou Busnach.

Busnach, d'une famille de négociants livournais, venu dans le pays en 1723, devait sa fortune à des services rendus à Mustapha ben Ousnadji qui fut bey de Titteri de 1775 à 1795. Craignant, au cours d'un voyage à Alger, la disgrâce du dey et peut-être pire, ce bey s'était réfugié dans un lieu d'asile où nul de ses amis n'osait aller le voir. Le seul Busnach lui apporta des encouragements, des vivres, obtint sa grâce et lui prêta, affirme un témoin, « *une forte somme d'argent dans un moment où il y avait peu d'espoir de remboursement.* » Mustapha ben Ousnadji, nommé par la suite bey de Constantine, se montra reconnaissant : Busnach devint « son premier homme d'affaires, son confident, son guide : il fut tout puissant auprès de ce bey dont il dirigea à son gré les faveurs, la protection et les rigueurs. »

Un Algériens, Hamdan ben Ottsman Khodja, conte avec quelle rapidité l'association Bacri-Busnach faisait fortune : le même bey de Constantine, voulant faire un cadeau à la femme du dey, s'adressa à Busnach pour avoir un bijou de valeur. Celui-ci lui présenta un diadème évalué 300.000 francs. Le bey acheta le bijou mais, n'ayant pas d'argent comptant, il convint de le payer en mesures de blé au prix de 4 francs l'unité. Busnach en acheta 75.000 mesures qui furent revendues en France 50 francs, soit un bénéfice total de 3.450.000 francs. Or le bijou — fabriqué à Paris — n'avait coûté en réalité que 30.000 francs.

Tu vois, mon fils, que notre cher et vénéré *Busnach* était un bon commerçant,

Le « témoin » dont parle l'innocent Esquer, et qui nous montre Busnach prêtant de l'argent sans espoir d'être remboursé, était sûrement un de nos coreligionnaires.

Ce même Esquer souligne les résultats inouïs de l'association commerciale d'abord, politique ensuite, de nos frères *Bacri* et *Busnach* qui, devenus très riches, prêtaient aux Princes et aux Rois de l'Europe. A l'intérieur de la Régence, ils avaient organisé un service d'espionnage par le moyen de petits colporteurs juifs. Renseignés ainsi

avant le Dey lui-même, sur l'état d'esprit des tribus et les menées des chefs ambitieux, ils agissaient en conséquence. Ils suscitèrent même des révoltes qu'ils aidèrent à réprimer ensuite, apparaissant ainsi comme les sauveurs du Dey... ce que nous faisons encore aujourd'hui, mais sur une plus grande échelle. Je t'en reparlerai tout à l'heure.

Ils surent ainsi se rendre indispensables au Dey, qui ne jura bientôt plus que par eux.

Tandis que notre *Bacri* dirigeait les affaires commerciales, notre *Busnach* inclinait vers la politique. Il devint l'éminence grise du Dey. Mais il n'était pas le maître tout à fait, et pour le devenir il fit nommer comme *Kasnadji* (grand argentier ou ministre des finances) un certain *Mustapha*, balayeur de rue, qu'il fit élire par les janissaires —, seuls électeurs à l'époque — Dey d'Alger. Inutile de dire qu'il dût dépenser beaucoup d'argent pour corrompre toutes ces brutes. Mon fils, tu vois que la corruption électorale à Alger n'est pas une invention de la IIIe République. Notre larbin *Duroux* ne fait qu'imiter notre frère *Busnach*. Reconnaissons toutefois que le sénateur d'Alger a un bon professeur en notre cher *Solal*, son associé.

Devenu le conseiller intime du nouveau Dey, il eut à sa disposition le trésor de la Kasbah dont il sut tirer profit. Les sots de l'époque, croyant se moquer de lui, l'appelaient : *le roi d'Alger*, tout comme ce farceur de *Jules Guesde* devait traiter près d'un siècle plus tard, notre *Rothschild* de *roi de la République Française*, en pleine Chambre, aux rires des députés.

Ils ne savaient pas ces pauvres goym, à quel point ils étaient près de la vérité.

***

Dès 1800, notre coreligionnaire était le maître d'Alger. Il était en relations directes avec les représentants des puissances étrangères. Il sût profiter de sa situation et il fallait lui payer tribut pour entrer en relations avec le Dey en vue d'un marché. C'était lui qui recevait les consuls. Si bien que le goy Esquer pouvait écrire :

> « *Le Dey n'est plus maître qu'en apparence, ses paroles, son attitude lui sont imposées et la bienveillance que Hassan ou Mustapha témoignent à la France n'a d'autre mobile que l'intérêt de la maison Bacri et Musnach à ménager une nation avec laquelle ils font un chifffre élevé d'affaires.* »

En te contant l'histoire de Busnach chez le Dey, il me semble rappeler l'épisode de Joseph chez le Pharaon. Traités en parias, nos frères de l'époque n'avaient pas le droit de mettre un burnous blanc ou rouge. Défense leur était faite de chausser complètement leurs babouches, afin qu'ils ne puissent courir quand ils avaient chapardé quelque chose à l'étalage. Ils devaient — eux qui appartenaient à notre Race choisie par Jehova pour conquérir la terre — céder le haut du pavé non seulement aux janissaires, mais aussi aux derniers des musulmans. Le Dieu d'Israël les protégeait et ils n'en réssirent pas moins à accaparer les grains de toute la Régence comme ils l'avaient fait en Egypte et comme ils le font aujourd'hui en France, avec nos *Dreyfus*, nos *Bloch*, nos *Lévy* et nos *Baumann*, et en Algérie avec nos *Solal*, nos *Cohen-Scali* et nos *Jaïs*.

Nos frères *Bacri* et *Busnach* profitèrent de la faveur dont ils jouissaient pour monopoliser l'exportation des grains. Ils se heurtèrent à la concurrence de l'Agence Nationale française soutenue par le d'Israël. Il se rendit bientôt à l'évidence : la lutte était inégale. Le gouvernement de la Convention — composé d'hommes qui devaient beaucoup à nos frères de France — sacrifia les intérêts français et traita directement avec Bacri et Busnach.

Le gouvernement français qui payait une charge de blé 42 francs à l'Agence Nationale, la paya 100 et 120 francs à nos coreligionnaires. Mais ceux-ci firent crédit. Si bien qu'en 5556 (1795) la République leur devait déjà deux millions.

***

De cette créance devait sortir, plus de trente ans plus tard, le conflit qui aboutit à la prise d'Alger par les Français.

Mais revenons à l'histoire de la créance Bacri-Busnach. La maison Bacri avait créé à Marseille, puis à Paris, une succursale dont *Jacob Bacri* était le directeur. Chaudement recommandé par Hassan-pacha au Directoire, notre frère Jacob eut bientôt tout le personnel de la République à ses pieds. C'était à qui lui témoignerait le plus d'amitié. On ne lui refusa rien : *l'Agence Nationale d'Afrique* fut sacrifiée.

C'est en ces termes que son gérant rédigeait l'acte de décès de ce vieil organisme français :

« La pénurie des fonds, jointe au crédit gigantesque des favoris Juifs qui cherchent à supplanter les Français dans toute l'étendue du pays, sera la cause de la ruine entière des concessions françaises dans la Régence d'Alger. »

Cet insolent personnage, qui ose ainsi contester la légitimité de notre prédominence, voyait juste. A la faveur d'un conflit sanglant qui éclata entre la France et la Régence, les comptoirs que l'Agence Nationale possédait à La Calle, Bône et Collo furent saccagés et incendiés.

Dès lors, quiconque voulait traiter avec le Dey devait passer par leur intermédiaire. Et tu te doutes, mon fils, qu'il fut onéreux pour ces idiots de Français qui n'avaient pas su défendre leurs biens.

*
**

A cette époque il y avait à Alger comme consul de la République, un certain *Jeanbon de Saint-André*, dont la clairvoyance — assez étonnante pour un goy ! — faillit compromettre les affaires de Bacri-Busnach. Il dénonçait à Paris « *les trafics* » de nos frères qui, disait-il, expédiaient des chargements de blé avarié ou les faisaient enlever en haute mer par les pirates, après les avoir livrés. Ils les revendaient, ensuite, aux Français. Ces petites opérations laissèrent de sérieux bénéfices dont profita notre communauté. Ces rapports mirent la puce à l'oreille des dirigeants français qui refusèrent de payer. Bacri et Busnach, par l'intermédiaire de Jacob Bacri entrèrent en relations avec Talleyrand, bambocheur toujours à court d'argent, qui devint leur protecteur.

Les créances, contestées la veille, furent immédiatement acceptées.

Agissant auprès du Dey, auquel ils devaient 300.000 francs, nos coreligionnaires lui firent écrire à Talleyrand le 17 septembre 1798 pour le prier de faire payer à Bacri l'argent dû, et sur lequel, lui, Mustapha, avait une créance de 300.000 francs.

Talleyrand accepta. Notre frère *Simon Aboucaya*, employé à la maison mère de Livourne, fut chargé d'aller présenter la facture à Paris. Celle-ci avait été légèrement majorée. Elle était maintenant de 2.297.445 livres. Et la république commença à payer à raison de 150.000 francs par quinzaine, tout en passant de nouvelles comman-

des. Deux mois après, la seconde facture s'élevait à 5 millions et demi.

Avec le reliquat de la première facture et la totalité de la seconde, plus les intérêts comme il se doit, on devait 7.942.992 francs à nos frères Bacri et Busnach, qui reçurent 3.175.761 francs d'acompte.

Sur cet acompte ils se gardèrent bien de rembourser au Dey les 300.000 francs prêtés.

Le Dey qui avait appuyé par ses galères « armées de canons chargés jusqu'à la gueule », les réclamations de ses sujets ne reçut pas un douro.

Il ne fut pas plus favorisé lors du versement d'un nouvel acompte de 1.200.000 francs sur la 3e facture qui s'élevait à 8.151.000 francs.

— Nous vous paierons sur la facture numéro 4 — lui dirent nos deux congénères.

Et Mustapha attendit, rongeant son frein.

***

Les années passèrent.

Le gouvernement français, acomptes déduits devait encore 7 millions à nos coreligionnaires. Leur envoyé Jacob Bacri était chargé de les recevoir. Mais il faisait la noce à Paris ce qui était un véritable scandale aux yeux de ses parents d'Alger si travailleurs et si honnêtes ! Et le comble c'est qu'il faisait bombance avec l'argent qu'il recevait en acompte sur la créance de la Maison Bacri sur la France. Tant que nos frères d'Alger crurent qu'il s'amusait aux frais des Parisiens, ils ne dirent rien. Mais dès qu'ils comprirent que c'était à leurs dépens, la chose se gâta.

Les Bacri d'Alger essayèrent de traiter directement avec le gouvernement français sans passer par l'intermédiaire de l'indélicat Jacob.

Mais celui-ci, perverti par les mœurs de ces Parisiens, se rebiffa et il tint bon. Heureusement nos frères Bacri et Busnach avaient trouvé un moyen de se payer : chaque fois qu'il y avait frottement entre l'Empire français et la Régence d'Alger, à leur demande le Dey faisait saisir des propriétés et des navires français qui leur étaient abandonnés ensuite pour les indemniser de la perte résultant de la cessation des paiements français. Mais les Janissaires prirent ombrage de l'influence grandissante de nos frères, et ces brûtes —

pour « leur faire rendre gorge » disaient-ils — abattirent notre malheureux Busnach et pillèrent les biens de la communauté. Le Dey qui avait été leur protecteur fut également abattu. Son successeur, Ahmed, confisqua les biens de la famille Busnach, qui regagna Livourne ainsi qu'une partie des Bacri.

Qu'avaient-ils fait à Jehova pour que celui-ci les abandonna ainsi !

***

Après un court intermède, David Bacri, fils de Joseph, devint chef de la communauté. Joseph prit possession de tous les comptoirs de la côte et la famille Bacri redevint puissante. C'est alors — vers 5571 (1810 de l'ère chrétienne) — que l'on reparla des créances. Mais une malheureuse affaire divisa nos coreligionnaires.

David Duran, ancien chef de la communauté, accusa de vol David Bacri. L'infortuné fut décapité en 5572 (1811) David Duran le remplaça comme chef de la communauté. Il fut exécuté à son tour, huit mois plus tard, sur la dénonciation du vieux Joseph Bacri qui était de nouveau en faveur auprès du Dey.

Cette lutte fratricide ressemble à celle qui opposa en 5687 (1936-37) — il y a quelques mois — l'entourage de Staline, c'est-à-dire nos frères *Finkelstein-Wallach-Meer* dit « *Litvinoff* », *Kaganovitch*, *Kalmanovitch* et *Cohen* dit « *Bela Kun* » à nos frères *Braustein* dit « *Trotzky* », *Apfelbaum* dit « *Zinovief* », *Rosenfeld* dit « *Kamenev* », *Sobelsohn* dit « *Radek* » et quelques autres.

Ce sont, mon fils, ces rivalités indignes de notre peuple qui ont toujours compromis notre victoire au moment où elle s'affirmait décisive.

Heureusement que la division des goym est encore plus grande, c'est ce qui nous sauve.

***

Cinq ans plus tard, le vieux Joseph dû s'exiler à Livourne pour échapper au couroux du nouveau Dey, Omar-Aza. Son frère Jacob Bacri, dont je t'ai conté les exploits à Paris, lui succéda dans les bonnes grâces du Dey. Profitant de son séjour en France il s'était fait naturaliser français, ce qui était fort adroit.

Aussitôt revenu à Alger, Jacob s'occupa de la créance de la famille Bacri sur la France. Son vieil ami Talleyrand, influent au gouvernement de la Restauration, ne trahit pas sa confiance. Il faut dire que ce goy, comme la majeure partie des hommes politiques de notre époque, ne savait pas résister à un « pot-de-vin ».

La dette est donc reconnue par la Restauration. Mais alors, les rivalités de famille recommencent. Il vaut mieux ne pas en parler, cela te donnerait, peut-être, une mauvaise opinion de cette très honorable famille qui a tant contribué à nous livrer l'Algérie.

Enfin, vint l'affaire du « *coup d'éventail* ».

Le Dey qui régnait alors à Alger s'appelait Hussein. Adroitement notre frère Jacob Bacri lui fit comprendre que les 300.000 francs toujours dûs à la Régence ne pourraient être remboursés que lorsque la France se serait libérée de sa dette.

Le Dey écrivit, le 14 septembre 1824, au ministre des affaires étrangères de France pour lui réclamer l'envoi immédiat des sommes dues par la France...

La France lui ayant répondu qu'il devrait attendre que certaines formalités soient remplies, le Dey entra en fureur. Il fit piller les navires français saisis. La France ayant envoyé deux vaisseaux de guerre devant Alger en 1826 (5589), le Dey effrayé désavoua la conduite de ses corsaires. Mais pour se venger du consul de France, M. Deval qu'il détestait, il demanda son rappel. Le gouvernement français n'accepta pas.

Les choses en étaient là, lorsque le consul Deval alla rendre visite à Hussein, le 30 avril 1827, jour de la fête du Beïram. Le consul, qui devait complimenter le Dey au nom du corps diplomatique avait oublié les cadeaux d'usage. Hussein se fâcha. Il accusa le Consul d'intercepter les lettres qu'il adressait au Ministre des Affaires Etrangères, au sujet de la créance. Et comme le Consul essayait de se disculper, il le frappa par trois fois de son évantail.

Cet affront fait au représentant de la France fut à l'origine de la conquête de l'Algérie par les Français.

*
**

Des excuses ayant été exigées du Dey, celui-ci répondit en faisant saccager les établissements français de Bône et de La Calle par les

soldats du Bey de Constantine. C'était la vingtième fois que ces concessions françaises étaient pillées... à l'instigation d'ailleurs de nos coreligionnaires que le commerce français gênait.

L'expédition d'Alger fut décidée. Moins de trois ans plus tard Alger était prise. Le 5 juillet 1830, les armées françaises du général de Bourmont faisaient leur entrée dans la ville des Deys.

Mais les vainqueurs véritables, mon fils, n'étaient pas les Français : c'étaient nos frères d'Alger, auquel le général de Bourmont et ses successeurs accordèrent plus qu'ils ne donnèrent jamais aux Musulmans.

***

Au lendemain de la prise d'Alger, notre sainte cause remportait une autre victoire, plus éclatante encore que la première ; mais cette fois c'était à Paris.

Le roi Charles X, — descendant de l'abject Philippe-le-Bel qui spolia et chassa de France nos frères sous prétexte qu'ils pratiquaient l'usure, bien que le taux de l'intérêt qu'ils appliquaient atteignit rarement 4 pour 100 par mois — le roi très-Chrétien était chassé du trône et de sa patrie et remplacé par une de nos créatures : Louis-Philippe Ier, roi des Français par la grâce de Jehova et pour le compte de Rothschild.

Ainsi, mon fils, le roi chrétien allait rejoindre en exil le dey musulman qu'il avait vaincu. Les deux souverains déchus ne surent jamais qu'ils devaient leur déchéance aux Juifs qu'ils méprisaient tant.

***

Le général de Bourmont apprit la chute de son roi, le 10 août, par notre Jacob Bacri qui venait de recevoir un message d'un coreligionnaire de France.

Le général Clauzel remplaça le général de Bourmont resté fidèle au roi Charles.

Le lendemain du départ de Bourmont pour l'exil, le bey de Titteri proclamait la guerre sainte des Musulmans contre les Roumis. Notre frère Bacri correspondait secrètement avec lui et lui fournissait des subsides pour résister à la France. C'est, mon fils, l'éternelle politique de notre peuple : se servir des Français pour chasser

les Turcs ; se servir des Arabes pour déposséder les Français d'une conquête dont nous entendons, nous les Juifs, être les bénéficiaires.

La guerre commençait pour la conquête du reste de cette Algérie que le décret de notre cher et vénéré *Crémieux* devait nous livrer électoralement, en 5631 (1870), par la naturalisation en masse de tous nos coreligionnaires algériens.

Grâce à cela, depuis 5632 (1871)), les députés algériens, de gauche ou de droite, devaient être nos plus fidèles agents sauf pendant le court intermède de Drumont.

Je vais t'en parler.

Deuxième leçon

Notre devise est : Puissance et hypocrisie. Seule la puissance peut conquérir en politique, surtout si elle est cachée dans les talents qui sont nécessaires à l'homme d'Etat.

La violence dort avec le principe. L'hypocrisie et l'artifice la règle des gouvernements.

LES PROTOCOLES DES SAGES DE SION.
Bible moderne des Juifs.

Mon fils,

Le premier acte du gouvernement français en faveur de nos frères d'Algérie nous le devons à notre cher et vénéré *Crémieux*, fondateur de *l'Alliance Israélite Universelle* et membre du gouvernement de la Défense Nationale après la chute de Napoléon III. C'est à notre cher et vénéré Crémieux que nous devons notre émancipation, nous Juifs d'Algérie, comme nos frères de France la doivent à notre coreligionnaire *Cerfbeer*.

Voici le texte du fameux décret qui nous élevait au-dessus de la masse musulmane :

Le Gouvernement de la Défense Nationale décrète :
Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français. En conséquence leur statut réel et leur statut personnel seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglé par la loi française ; tous droits acquis jusqu'à ce jour restent inviolables.

Toute disposition législative tout senatus-consulte, décret, règlement ou ordonnance contraire sont abolis.
Fait à Tours, le 24 Octobre 1870.

Ad. Crémieux, L. Gambetta, A. Glais-Bizouin, L. Fournichon.

Tu remarqueras, mon fils, que notre cher et vénéré Ad. Crémieux n'était pas le seul Juif ayant signé ce décret : notre frère Gambetta, issu d'une famille juive d'Italie, l'avait également signé.

Inutile de dire que cet événement combla de joie les dirigeants de nos communautés algériennes. Par contre Musulmans et Français manifestèrent leur mécontentement. Comme si cela devait changer quelque chose !

L'amiral de Gueydon, le capitaine Villot, le chef d'escadron de Presbois (ancien représentant de l'Algérie en 1848), le général Ducrot voulurent faire revenir le gouvernement sur sa décision prétextant un soulèvement probable des Musulmans.

Ces pauvres goym n'avaient pas encore compris que c'est la Race Elue de Dieu qui seule a voix au chapitre, et que les soldats français doivent obéir à nos ordres et non commander.

Depuis que nos frères Mordacq, Bloch, Carence, Denain sont à la tête de l'armée française, les officiers français ne bronchent plus.

même lorsque notre cher *Bernard Lecache* les traite de « gueules de vache », dans l'*Humanité*. Heureusement pour eux d'ailleurs, sans quoi... La mort subite du général Mangin les a fait réfléchir : celle du ministre de la Guerre Maginot, également...

La révolte annoncée éclata en janvier 1871, lorsque nos coreligionnaires commencèrent à exercer les fonctions de jurés.

Les Musulmans n'acceptèrent pas aussi facilement ce que nous avions imposé aux roumis. L'un d'eux, le Bach-Agha Mokrani cracha sur le décret que lui transmettait un officier français :

— *Je n'obéirai jamais à un Juif* — dit cet insolent disciple de Mohamed.

De nos jours ses semblables se montrent moins orgueilleux : ils suivent passivement nos consignes, s'enrôlent dans notre Front Populaire et font, en levant le point, ce que certains goym, trop clairvoyants appellent avec raison « le signe de croix des Juifs ».

Ce Mokrani, donc, ayant insulté notre cher et vénéré Crémieux, renvoya sa croix de la Légion d'honneur, après l'avoir attachée, par dérision, à la queue de son cheval. Cette insulte à notre *ordre national* a été réparé puisque, depuis quelque temps déjà, notre Douïeb la porte ostensiblement à sa boutonnière.

C'est Mokrani qui fut le promoteur de l'insurrection arabe contre le gouvernement de nos Crémieux et Gambetta.

Notre presse, pour le déconsidérer aux yeux des crédules Français, insinua que, s'il avait poussé les indigènes à la révolte, c'était pour rétablir en eau trouble la situation embarrassée de ses affaires. C'était évidemment faux, mais une bonne partie des lecteurs des journaux à notre dévotion le crurent, heureusement pour nous.

L'insolent Mokrani se fit tuer au cours de la révolte, en allant s'offrir aux balles des zouaves.

Ainsi périssent les ennemis d'Israel.

Ce Mokrani prétendait descendre d'un Montmorency qui, surpris par une tempête, se serait fixé en Algérie. Ce qui est fort possible étant donné les services qu'il avait rendu à la France avant le décret.

Cette insurrection, déclanchée par le décret de notre vénéré Crémieux, coûtèrent la vie à beaucoup de Chrétiens et de Musulmans. Leurs cadavres sentaient bon au nez de nos de nos anciens : ça faisait de la place pour nos frères. Inutile de dire que nos coreligionnaires ne formèrent aucune légion pour aller défendre leurs droits.

Les soldats français se chargèrent de la besogne. C'est eux qui reçurent les coups, nous encaissâmes les bénéfices de l'opération.

Nous fîmes déporter en Calédonie les insurgés qui ne furent pas fusillés.

Lorsque, quinze ans plus tard, le Français *Henri Rochefort* proposa d'amnistier les déportés musulmans, notre coreligionnaire *Krizanowski*, — connu des Français sous le pseudonyme de « *Sigismond Lacroix* » — s'y opposa vigoureusement. Les goym imbéciles du Palais Bourbon se rangèrent de l'avis de notre Krizanowski-Lacroix. Rochefort tempêta dans son « *Intransigeant* »... trop tard, heureusement.

Ce même « Intransigeant » est aujourd'hui la propriété de notre *Louis Dreyfus*. Signe des temps !

***

Un des rares ministres qui échappa à notre emprise, en 1871, fut M. Lambrecht. Maudite soit sa mémoire ! Ce Français s'était mis dans la tête de faire voter l'abrogation du décret Crémieux-Gambetta. Ce n'était pas un des conservateurs étroits détestés des foules. Au contraire, dans l'opposition sous l'Empire, il jouissait d'une bonne réputation et était écouté de beaucoup.

Son projet devenait dangereux. Ministre de l'Intérieur il avait des « *moyens* » puissants à sa disposition.

Il réussit à faire signer par le Président de la République et contresigner par le Garde des Sceaux un décret annihilant, en fait, les effets du décret Crémieux. C'en était trop. Il était temps d'agir. On agit.

Le 8 octobre, le ministre Lambrecht succombait à une *apoplexie du poumon*...

Son médecin particulier était le Docteur *Maurice*. En France, le noms patronymiques de nos coreligionnaires sont souvent des prénoms français...

***

On aurait pu penser que, du moment que le décret du 7 octobre était signé et publié au « Journal Officiel », la mort subite de M. Lambrecht ne pouvait plus être d'aucun avantage pour notre cause. Erreur. Grâce à la pression de notre richissime coreligionnaire Rothschild qui avait avancé plusieurs milliards au gouvernement, le suc-

cesseur de Lambrecht laissa faire. Le rapporteur de la loi Lambrecht, M. de Fourtou, qui ne tenait pas absolument à mourir trop jeune, tourna gentiement sa veste, et tout fut dit.

Il n'y eut pas de loi Lombrecht et nos consistoires firent inscrire comme électeurs, tous nos frères venus des quatre coins de l'Afrique. Grâce à cet apport important, nous fîmes élire des candidats qui nous donnaient toutes garanties. Les Français mécontents ne les appelaient plus que « *députés cachirs* ». De nombreuses pétitions furent envoyées à Paris par les électeurs français. Nos amis installés dans les bureaux des ministères les jetèrent au panier au fur et à mesure.

Les pétitionnaires se lassèrent, et ils finirent par accepter la chose comme un fait accompli.

***

Ce ne fut qu'en février 1895 que l'affaire revint sur le tapis à la Chambre.

Le radical Pourquery de Boisserin avait été chargé d'un rapport sur le budget de l'Algérie. Sous prétexte de se documenter pour son rapport, il avait fait un voyage en Algérie. Sans savoir pourquoi, le décret Crémieux le choqua.

Dans le Chapitre II relatif au Personnel du *culte israélite* de son rapport, il écrivait :

« Pour faire face aux frais de cette administration intérieure — celle de notre communauté religieuse — les consistoires prélèvent sur leurs coreligionnaires de véritable impôts (*De quoi va-t-il se mêler !*) C'est, d'une part, des cotisations annuelles volontaires pour la mendicité, c'est, en second lieu, des quêtes générales faites à l'occasion des grandes fêtes religieuses (Ksoutt, Pourim, Pâque, Roschachana) ; c'est enfin un droit d'abattage très élevé perçu sur les viandes de boucherie ou autres destinées à l'alimentation des Israélites. Nous ne parlons pas ici des droits imposés pour les cérémonies funèbres ou pour les actes du culte et tous les faits qui s'y rattachent.

« Cette centralisation absolue des intérêts moraux et ces perceptions de taxes plus ou moins volontaires, qui, à Alger seulement, s'élèvent à plus de 220.000 francs par an, ont été tolérées et même favorisées.

« Cette situation particulière donne une force considérable aux consistoires algériens. Aussi le rôle des consistoires israélites

s'est-il accru dans une proportion que rien ne justifie. Avant 1878, lorsque les Juifs algériens avaient un statut personnel particulier, lorsqu'ils formaient aussi une caste ayant des usages et même des droits différents des nôtres, cette situation pouvait jusqu'à un certain point s'expliquer, quoique très critiquable.

« Elle n'a plus aucune raison depuis la naturalisation collective et l'on peut se demander pourquoi les consistoires israélites algériens jouissent de privilèges et d'une indépendance que n'ont ni les conseils de fabrique dans la religion catholique, ni les conseils presbytéraux... »

Cet homme était fou : vouloir nous comparer à ces goym !

Et il concluait en déclarant que :

« Le consistoire devient une puissance avec laquelle non seulement les corps législatifs, mais le gouvernement lui-même sont obligés de compter. »

Ce député radical — ses collègues d'aujourd'hui se sont amendés — venait de révéler l'organisation de notre nation juive telle que cette organisation existe dans l'Univers entier.

« Cet état de choses constitue un danger, — poursuivait-il. — Une race qui ne se fond pas dans le milieu où elle vit, qui utilise de remarquables facultés d'assimilation surtout à augmenter ses avantages, qui ne s'adonne pas aux travaux manuels matériellement dangereux ou pénibles, qui néglige les professions ayant pour résultat une production immédiate et visible et se jette, presque tout entière, sur les profession d'intermédiaires ; c'est là certainement une anomalie qui ne peut manquer de frapper les esprits ! Elle devient saisissante si l'on songe que l'indigère est surtout l'objectif de ces entreprises et qu'un jour viendra où son avoir aura passé presqu'entièrement dans les mains de la colonie juive ! »

C'est aujourd'hui fait. L'avoir des Musulmans comme celui des Chrétiens est entre nos mains. Et s'il existe encore quelques musulmans et quelques chrétiens riches, aucun d'entre eux n'ose s'élever contre nous car nous le briserions comme verre.

Nos amis et obligés *Etienne*, député d'Oran, et *Thomson*, député de Constantine, veillaient. Ils firent pression sur le *Commissaire du Gouvernement* qui enterra proprement la chose.

Le budget de l'Algérie fut voté et la Chambre passa à d'autres exercices.

Depuis on ne parla plus guère, à la Chambre de l'abrogation du décret libérateur. Bien qu'irrégulier, les goym ont fini par l'accepter.

Ce qui prouve que nous sommes les plus forts et que Jehova nous protège.

Troisième leçon

« Les Prophètes nous ont dit que nous étions choisis par Dieu lui-même pour régner sur le monde. »

Les Protocoles des Sages de Sion.
(Allusion aux promesses faites par Jehova à Moïse et à Abraham).

Mon fils,

Je te disais, en conclusion de ma seconde leçon que, « bien qu'il fut irrégulier le décret Crémieux finit par être accepté par les Français. »

Cela ne veut pas dire qu'ils renonçaient à nous combattre, au contraire. Mais, constatant qu'ils ne pouvaient rien contre le décret, ils changèrent de tactique et voulurent nous abattre par le simple jeu électoral.

Les pauvres d'esprit ! Comme si, avec notre or nous n'étions pas les maîtres du corps électoral. Pour éditer un journal il faut de l'argent, et les stupides goym qui n'en ont jamais pour soutenir leur presse en trouvent pour aller s'abîmer la santé dans les bistrots ou s'abrutir dans les cinémas; dans les uns ils paient tribut à notre Kanouï (Anisette *Le Phénix*), dans les autres à nos *Tenoudji* (Colisée), et à nos *David Souhams* et *Zukor* (Films Paramount), *Jacques Haïk*, *ad. Osso*, *Abel Gance* (producteurs de films).

Ils se mirent donc à l'ouvrage, ces stupides goym, tant et si bien qu'ils réussirent, malgré nos efforts et ceux du Gouvernement Général et des préfectures à notre dévotion, à créer une agitation fort préjudiciable à nos intérêts.

***

Ce fut dans les premiers jours de janvier 1890, que parut le premier journal antijuif d'Alger..

Il était dirigé par un radical du nom de Redon, Eugène de Redon exactement. Les bureaux de sa rédaction occupaient un appartement de la rue Bab-Azoun, celui qu'occupe aujourd'hui un de nos coreligionnaires. Juste châtiment ! D'ailleurs partout, mon fils, les gens de notre race remplacent les Français; et si un jour tu as l'occasion d'assister — en curieux — au service anniversaire que l'on donne le 21 janvier de chaque année à l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, tu regarderas les figures des descendants de ces preux chevaliers du Moyen-Age qui participèrent aux Croisades: « *leurs toisons crêpues, leurs nez crochus, leurs lèvres lubriques et leurs oreilles décollées* » te révèleront quel travail merveilleux nos juives ont fait là.

Ce journal, fondé par E. de Redon, s'appelait « *L'Antijuif* » et portait en exergue : Ne disons plus : *Cherchez la femme !* Mais bien : *CHERCHEZ LE JUIF !* ce que beaucoup d'intellectuels

goym trouvaient trop agressif, opinion qu'ils partageaient, — avec tant d'autres choses, — avec nous...

Dans son premier numéro, *L'Antijuif* indiquait nettement sa position :

— Nous répudions le radicalisme inféodé au Judaïseme. Nous convions tous ceux que l'opportunisme n'a pas encore gangrenés, à se grouper autour de notre drapeau, sur lequel nous écrivons ces simples mots : *Socialistes-Anti-Juifs*.

Cet anti-clérical reprochait ensuite à Gambetta d'avoir prêché l'anticléricalisme pour diviser les Français.

Ce garçon avait vu clair. Nous abusions de l'anticléricalisme à l'époque comme nous usons aujourd'hui de l'anti-fascisme. Pendant que les goym se battent ils ne pensent pas à nous et nous les dépossédons bien plus facilement de leurs biens et de leurs femmes !...

« Entre un clérical et un Juif — poursuivait de Redon dans l'« Anti-Juif », — je n'hésite pas !

« Mes opinions sont suffisamment connues de tous dans ce pays pour qu'il ne vienne à personne l'idée de mettre en doute mes convictions. Contrairement à Gambetta, je dis : « *Le Juif, voilà l'ennemi !* »

Heureusement, pour nous, son appel ne fut pas entendu de la masse. Au bout de quelque temps le journal disparut.

Max Régis devait le reprendre plus tard avec plus de succès et, grâce à Dieu, moins de sérieux.

*
**

Vint l'*Affaire des Phosphates Algériens*. Quelques-uns de nos meilleurs agents, voulant nous imiter s'étaient « intéressés » à des gisements de phosphate de chaux à Tébessa. Un député du Cher, nommé Pauliat, ayant soulevé le lièvre, *La Libre Parole* de Paris, — que Drumont dirigeait depuis trois ans — nous dépêcha un de ses rédacteurs Jean Drault. Ce fut le début de la vaste agitation anti-juive qui aboutit à l'élection de quatre députés anti-juifs en Algérie, parmi lesquels ce même *Drumont*, directeur de *La Libre Parole*.

Malmenés sérieusement par Jean Drault, les amateurs de Phosphates ripostèrent en le faisant passer aux assises à Constantine. Ce qui était une maladresse comparable à celle que commirent les hom-

mes de la L.I.C.A. en attaquant la permanence Coston, en avril dernier. Mieux vaut étouffer calmement son ennemi dans un coin que de lui faire de la réclame en le persécutant. Grâce à nos soins, la tactique a changé : *la conspiration du silence, puis un bon petit coup en douce, et voilà le gêneur envolé...*

Malgré une intelligente intervention auprès des jurés, le goy Jean Drault fut acquitté. Ce succès des anti-juifs se traduisit par des troubles d'un caractère très sérieux.

Nous criâmes évidemment au progrom, et la presse que nous inspirions renchérit. Mais la malchance voulu que chaque violence anti-juive n'ait jamais été qu'une réponse à un attentat commis par nos hommes de mains. Nous avions pensé pouvoir abattre les meneurs du mouvement ainsi que nous l'avait conseillé L. Singer (1), mais leurs amis ripostaient, et nous préférâmes cesser ce petit jeu dangereux.

Si la synagogue de Mostaganem fut mise à sac et réduite à l'aspect du Temple de Jérusalem, c'est à la luite d'une « tentative d'assassinat » contre le conseiller général d'Oran Irr. Et le meurtre de notre frère *Schebat*, *tué* au cours d'une bagarre dans un tramway fut la conséquence de la mort du goy Cayrol, ouvrier maçon, poignardé par de jeunes coreligionnaires trop zélés.

***

A Alger, l'agitation prit naissance à la suite d'un *chahut* monstre organisé par les étudiants contre un professeur juif de l'Ecole de droit.

De nos jours, les étudiants français et indigènes d'Alger s'accomodent parfaitement de leurs professeurs israélites, et rares sont ceux qui osent contester notre supériorité. Nous les avons mis au pli.

Un jeune étudiant, Max Régis, signalé parmi les plus tapageurs, fut exclu de la Faculté sur notre ordre. Ce fut, sans doute, maladroit puisque toute la ville prit fait et cause pour lui... Profitant de sa popularité, le jeune goy Régis, lança un journal qui reprit le titre de la feuille fondée par E. de Redon : *L'ANTIJUIF*.

Il fallait mater le mouvement qui menaçait de se répandre et de

(1) Les *Archives israélites*, 1890, page 334.

mettre le feu à toute l'Afrique du Nord. On fit appel au préfet Lépine, qui avait une réputation d'homme à poigne, et on le nomma Gouverneur. Pour le malheur de notre communauté, celui-ci soufflant sur le feu, l'attisa au lieu de l'éteindre.

La persécution, au lieu de venir à bout de ce galopin, le rendit plus populaire encore.

Tant et si bien qu'il fut élu, avant l'âge l'égal, maire d'Alger et qu'il fit élire Drumont, député.

Tel un roseau qui sait plier lorsque passe l'orage, nos frères courbèrent l'échine et agirent en silence. Le résultat de leur action ne tarda pas à se faire sentir : au bout de quelques années le parti antijuif était divisé et en pleine décomposition : les **ULTRA** que nous avions glissé dans ses rangs avaient fait du bon travail.

Chose à remarquer, parce que significative, les derniers quartiers qui abandonnèrent l'antisémitisme furent les quartiers populaires d'Alger, ceux-là même qui votent « rouge » aujourd'hui...

Les électeurs bourgeois, dont bien souvent les intérêts sont solidaires de nôtres, avaient « lâché » Drumont dès les premières années.

C'est pourquoi, tous les efforts de notre communauté se portent vers les milieux populaires : c'est surtout là que notre propagande et celle des partis amis, doit s'exercer. L'antisémitisme, cette maladie, est profondément encrée dans le cœur du bas peuple, elle couve : méfions-nous d'un réveil toujours possible. Et puisque nous ne pouvons ni guérir, ni tuer le malade, endormons-le : les soporifiques ne manquent pas : marxisme, collectivisme, antifascisme...

*
**

Le parti antisémite divisé, trahi, ce fut la fin du mouvement. Nous reprîmes rapidement le dessus. Et ceux qui s'étaient montrés les plus obtinés à nous combattre vinrent nous lécher les mains. L'exemple de Morinaud est là pour attester que nous aurons le dernier mot avec messieurs les antisémites parce que la lâcheté ou l'insouciance des goym n'a d'égale que notre souplesse ou notre ténacité. Il a fallut l'arrvée à Alger de quelques parisiens impudents —

comme dit notre Lecache — pour que l'antisémitisme fleurit à nouveau en terre algérienne.

Mais ces pauvres hères ont négligé un facteur important : la sottise et la jalousie de la plupart des goym qui, plus sûrement que la L.I.C.A., doivent annihiler leur agitation.

Jehova nous protège, mon fils. De par sa volonté et grâce à la stupidité des autres peuples, nous vaincrons !

Quatrième leçon

« Tous les goym deviendront les esclaves des Israélites... Israël sera roi, car tous les peuples embrasseront sa religion, sauf les Chrétiens qui seront exterminés. »

Le Talmud.

Mon fils,

Notre conquête de l'Algérie est à peu près terminée : nos coreligionnaires sont partout, et tiennent tout.

Dans la haute administration, notre suprématie n'est même plus contestée. M. Le Beau — qui fut l'époux de notre Zohra Eyquem — et ses préfets nous obéissent au doigt et à l'œil. Si tel orateur déplaît, ils se font un plaisir d'interdire ses réunions, comme à Oran où la réunion antijuive du goy Coston n'eut lieu que grâce à un stratagème non prévu par la police de cet incapable préfet.

L'armée française est au garde-à-vous devant nos officiers, tandis que l'aviation militaire nord-africaine est placée sous les ordres de notre El Naïm — connu des goym sous le nom de Denain.

Les locaux du Gouvernement Général sont occupés par nos *Sebaoun*, *Isaac Friang*, *Abadia*, *Abib*, *Salphati*, *Adij*; *Azoulay* chefs de service et employés qui contrôlent, pour le compte de notre Consistoire, le travail qui s'y effectue.

C'est notre *Mamane* inspecteur de la Sûreté, qui surveille les partis politiques des goym, principalement ceux de gauche.

Les Algériens fortunés qui se rendent en France empruntent la ligne Air-France, représentée à Alger par notre *Worms* et administrée à Paris par nos *Mayer* et *Weiller*, ou bien prennent passage sur « Ville d'Alger », bateau appartenant à la Cie Gle Transatlantique qu'administre notre *Baumgartner*.

Les Algériens auxquels nous avons fortement écorné le pécule vont plus modestement à *l'intérieur* en empruntant les routes établies par des ouvriers goym sous la haute direction de notre *Balensi*, directeur des travaux publics au Gouvernement Général.

Les colons et les fellahs paient tribut à nos *Raymond Berr* et *Georges Lévi* en achetant leurs engrais chimiques.

Les algérois sont soignés à l'Hôpital de Mustapha par nos *Benhamou* et *Aboulker* et à la ville par nos innombrables *Aboulker*, *Adda*, *Azoulay*, *Beniohou*, *Chiche*, *Cohen-Solal*, etc... ; instruits au Lycée par nos *Cohen*, *Cohen-Bacrie*, *Belayche*, *Toubiana*, etc... ; à l'Ecole Primaire Supérieure par nos *Sedboun*, *Sebban*, *Benesis*, etc... ; « jugés » par nos *Gouguenheim*, *Lévi*, *Journau* ; défendus pas nos *Akoun*, *Adda*, *Azoulay*, *Bekache*, etc... ; saisis par nos *Adda*, *Haas*, *Jaïs*, *Safar*, *Aknin*, etc... ; représentés au Conseil Général pas nos *Belaïche*,

Aboulker, *Lévy* et un certain nombre de nos meilleurs serviteurs ; habillés par nos *Baranès* (Larad[illegible]) (Botney), *Bourla*, *Baruche*, *Baruch*, *Nahon*, *Dukan*, *Tabet*, etc... ; leurs femmes par nos *Bakouche*, *Stora* (« Petit Duc », « Marilou »), *Akoun* (« Rex », *Benaïm*, *Bensaïd* (« Saint Lucien »); *Gozlan* (« Au Bon Goût »), etc... ; coiffés par nos *Ernest* Cohen (« Erco »), *Haddad*, *Sfar*, etc... ; chaussés par nos *Temime* (Arozmonde, Palais de la Chaussure, 100.000 Chaussures), *Amaoua* (Président du Syndicat), *Lévy* (Chaussures André), *Canoui* (Aux Deux Frères), *Bacri*, *Chiche*, etc... ; cravatés par nos *Achouch*, *Chiche*, *Narboni*, *Nino*, *Benantou* (Ville de Troyes), *Tabet*, etc...

Ils consomment du pain fabriqué par les boulangers goym avec la farine de nos *Solal* et *Cohen-Scali*, des pâtes alimentaires de notre *Ben Saïd*, de la viande contrôlée par notre *Mantoux* (du Service Sanitaire), des produits achetés chez nos *Benaïm*, *Bensaïd* (Pantagruel), *Tobeul*, *Cohen* (« Chez Charlot »), etc...

Ils font leur cuisine dans des ustensiles de Monoprix ou de notre Hayoun, suivant leur bourse.

Ils logent dans les immeubles de nos *Douïeb*, *Lévy-Bruhl*, *Lebhar*, *Belaïche*, *Teboul*, etc... ; dorment dans des lits, prennent leurs repas sur des tables, s'asseoient dans des fauteuils ou sur des chaises vendus par nos *Sebaoun*, *Djian*, *Lévy*, etc...

Ils regardent l'heure à leur montre signée *Lip* (Lipmann), *Stora*, *Chiche*, *Zarbib* ; fument des cigarettes de nos *Bacri*, *Azoulay*, *Baruch*, *Belaïche*, *Chebat*, qu'ils allument avec des allumettes fabriquées dans les usines de nos coreligionnaires tchécoslovaques ; lisent les journaux de notre ami *Duroux* (associé de notre *Solal*) et ceux contrôlés par l'*Agence Havas* (de notre *Horace Finaly*) ; applaudissent les films de nos *Harry Baur*, *Gaby Moraly*, *Salomon* (J. P. Aumont) *Armand Bernard*, etc... dans les salles de nos *Belaïche*, *Tenoudji*, *Atlani*, *Attali*, etc... ; écoutent nos artistes et nos speakers à l'aide d'appareils de T.S.F. fabriqués ou vendus par nos *Lévy* (Radio L.L.), *Adida* et *Saâda*, *Belaïche* dit *Bel*, *Suss*, *Sasportès*, *Hak*, *Salomon*, *Sadoun*, *Timsit*, *Kespy*, etc...

Il serait trop long d'énumérer tous ceux qui, placés aux principaux rouages, contrôlent l'activité administrative, politique, judiciaire, militaire, économique et financière de l'Algérie. Ils sont légion.

Nombreux aussi sont les goym importants auxquels nos Dalilas modernes arrachent des secrets et qu'elles savent intéresser à la cause d'Israël.

Quoi que nous fassions, nous sommes assurés de l'indulgence de la justice. Nos *Zaoui* peuvent assassiner des mutilés de guerre goym comme *Aubertin* ; nos *Moïse Lebrati* peuvent incendier des salles de spectacles comme *L'Alhambra*, d'Alger, nos innombrables prêteurs peuvent voler en toute tranquillité. S'ils sont arrêtés, c'est uniquement pour les soustraire à la vengeance de quelques goym exaltés.

Rien de sérieux ne peut être fait en dehors de nous ou contre nous, sans que nous n'en soyons informés par les innombrables agents qui nous entretenons dans tous les milieux.

Mon fils,

Comme l'annonçait il y a 80 ans notre cher et vénéré Crémieux, dans son manifeste célèbre aux Juifs de l'Univers,

« ...LE JOUR N'EST PAS ELOIGNE OU TOUTES LES RICHESSES, TOUS LES TRESORS DE LA TERRE DEVIENDRONT LA PROPRIETE DES ENFANTS D'ISRAEL. »

***

Ainsi parlait à son fils un Rabbin algérois en ces jours de Thébeth 5697.

(1er Janvier 1937).

P. P. C.
Georges VIREBEAU.

On peut se procurer cette brochure aux bureaux de La Libre Parole, 8, *rue Tirman, Alger.* (*Adresser montant au directeur* : H. COSTON).

